

AVIS

**Révision du Plan Climat Air Énergie Territorial
(PCAET)
de Montpellier Méditerranée Métropole
Stratégie Neutralité Carbone 2050 et
Orientations**

LE CLIMAT, DANS NOS TETES ET ENTRE NOS MAINS **Avis de la Commission CLIMAT du CODEV** **Contexte, propositions, transversalités**

↓
Page 3

↓
Page 13

↓
Page 18



Le PCAET : le Plan Climat Air Energie Territorial

En quoi consiste-t-il ?

Le PCAET est un outil réglementaire permettant à la Métropole de mettre en place une politique d'atténuation et d'adaptation au changement climatique.

Projet territorial qui intègre toutes les politiques publiques de la transition écologique et solidaire, il permet de définir des objectifs stratégiques et opérationnels afin d'atténuer le changement climatique et de s'y adapter, en réduisant fortement les émissions de gaz à effet de serre du territoire.

Il agit en cohérence avec les engagements internationaux de la France et les enjeux de qualité de l'air.

1

¹ Présentation de la Révision du PCAET en Conseil Métropolitain du 07/06/21



1 CONTEXTE

→ La métropole de Montpellier, cet « endroit du monde »

Les rapports successifs du **GIEC**² soulignent l'urgence d'une action face au dérèglement climatique. Or, notre territoire, cet « endroit du monde » comme se plaît à le dire Michel PIEYRE³, présente des fragilités spécifiques et déjà perceptibles :

- l'augmentation de la température moyenne,
- un nombre de jours croissant de vagues de chaleur,
- des phénomènes météorologiques plus violents : épisodes cévenols et risque inondation, épisodes de sécheresse et risque incendie, problématiques liées aux ressources en eau,
- l'élévation du niveau de la mer et la fragilité du trait de côte dans un contexte lagunaire,
- la vulnérabilité d'une biodiversité particulièrement riche,
- une précarité des ménages supérieure à celle du niveau national,
- une attraction démographique constante avec l'arrivée de nouveaux habitants et touristes peu informés des particularités du territoire,
- une forte urbanisation.

Quels chemins pour 2050 ? Changeons de point de vue avec Michel PIEYRE.

Verbatim – Extraits – Assemblée Plénière du CODEV – Domaine de Grammont – Montpellier – 22 juin 2022.

« La Métropole de Montpellier est un endroit du monde. »

→ **Que savons-nous ?**

« Montpellier est impacté par le changement climatique, l'effondrement de la biodiversité. Tout ce qui se passe ici et qui sera vertueux sera sans effet si on ne convainc pas nos partenaires de faire à l'identique... Mais pourtant il faut le faire. Nous sommes dans un monde déjà impacté par les effets climatiques et des augmentations de CO2 qui contribuent massivement au réchauffement climatique : dans l'air et dans l'eau, + 1,1°.

Donc pour nous, qui sommes une ville côtière, la température de la Méditerranée va nous intéresser parce que demain, on peut être exposé à un cyclone et pour générer un

² Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat.

³ Directeur du Développement Durable, des études et de la prospective au Conseil Départemental de l'Hérault



cyclone, il faut des caractéristiques physicochimiques qui consistent à dire que 27 degrés dans les 60 premiers mètres de la colonne d'eau, c'est favorable à la création de cyclones. Ce sont des questions nouvelles qui apparaîtront comme ces chaleurs venues nous déranger dans ce début de mois de juin, inhabituelles. Les impacts sont également majeurs sur la population : bien vieillir ? Bien se déplacer ? Quel sens cela prendra à Montpellier quand il fera chaud du 15 avril au 15 octobre, avec des pics de chaleurs de + 15 degrés ?

En 2050, c'est 54° à Strasbourg.

On parle beaucoup de maladie : la biodiversité, c'est aussi le moyen de se protéger des maladies et plus l'homme érode la biodiversité et plus on est au contact de maladies et plus on échoue à développer des sources d'innovation.

Toutes ces questions vont impacter notre quotidien et c'est aujourd'hui qu'il faut imaginer des réponses. »

→ **Nous devons nous réinventer !**

« Pour imaginer des réponses, il faut forcément se réinventer et inventer des récits. Dans l'actualité, les scientifiques pour le climat se sont réunis pendant trois jours pour accueillir les parlementaires à l'Assemblée et leur faire un cours de 20 minutes de compréhension des enjeux climatiques. 10% de la représentation nationale était présente ; cela signifie qu'il y a un chemin à parcourir car nous sommes dans des enjeux systémiques. Nous devons imaginer des solutions à 2 tonnes, mais dans le même temps, des solutions d'adaptation.

Les solutions en matière de mobilités à imaginer : elles doivent être interrogées à l'aune de ce que l'on va vivre, de la route et de la piste cyclable que nous allons fabriquer, qui devront être fonctionnelles sous des températures différentes.

L'abris bus devra être également fonctionnel, car il recevra des grêlons de plus en plus massifs. On va devoir anticiper des questions qui se posent aujourd'hui. Vous avez dans certaines zones en France des orages d'intensité majeure, impactant des infrastructures bâties par des ingénieurs qui détenaient, en leur temps, une connaissance du climat et une connaissance du climat adaptée. Il y a donc une économie financière qui va être interrogée face à cet écosystème qui frappe les citoyens. »

→ **Nous sommes engagés dans un défi collectif.**

« Le changement climatique, c'est la compréhension de la nécessité de responsabilité et de solidarité.

Questionner l'urbanisme à Montpellier, c'est être dans des injonctions très contradictoires : en même temps de se dire qu'il faut densifier, il faut lutter contre les



îlots de chaleur. En même temps de se parler de végétalisation et de mares, il faut également évoquer les moustiques.

Nous avons des réponses techniques ; mais le maillon essentiel pour qu'elles fonctionnent, c'est vous, c'est nous. C'est dans la responsabilité qu'on a au quotidien qu'on va maintenir ces infrastructures, les entretenir, faire attention. L'Observatoire de l'Immobilier Durable Méditerranée, très performant (également au niveau national), précise que son meilleur partenaire c'est le citoyen. Il s'agit donc d'un urbanisme pour lequel le citoyen est acteur, un urbanisme responsable, qui parle de solidarité et non de climat.

Nous avons deux pays dans le monde qui ont été déclarés invivables au regard des températures (Cf. Rapport du GIEC). En Irak, en ce moment, c'est 53 degrés dans des zones où des populations vivent... Nous sommes au début de l'été, et non pas au maximum de chaleur ; par conséquent, voici des populations qui ne pourront plus vivre là où elles vivent et qui vont devoir bouger. Nous connaissons d'autres crises liées au climat, il faut s'y préparer.

Cela veut dire qu'il faut renouveler son regard sur le territoire, réaménager le territoire. Le record de pluie en France est dans notre région : en 1909, 900 mm en 24 heures. Les chercheurs de l'Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture (IRSTEA) déclarent que 1 degré de plus en zone Méditerranée, c'est 17% d'intensité en plus de pluie. Or, à Montpellier, nous constatons une hausse de presque 2 degrés, ce qui signifie une intensité pluviale de l'ordre de 30%. Par conséquent, si nous subissions le même épisode aujourd'hui, c'est 1,30 mètre de pluie qui tomberait en 24 heures.

Les lits majeurs de l'Hérault, avec une urbanisation qui court tout le long du fleuve, vont évoluer et engendrer des zones nouvelles, dont les sols seront susceptibles de fournir des matières pour produire de l'alimentation locale. Cela signifie que peut-être demain, des zones d'alimentation apparaîtront et que les zones destinées à la construction seront davantage protégées et mieux préparées au changement climatique.

Globalement, nous sommes engagés dans un défi collectif, tous ensemble. Pour moi, le défi climatique, le défi de Montpellier 2050, le chemin de Montpellier 2050, c'est un chemin social parce que c'est un chemin de coopération, d'entraide. Quand il y a le feu quelque part, ce n'est pas le pompier qui arrive en premier, mais votre voisin qui arrive par l'escalier. Là aussi, si je vous parle de tornades, pluies, chaleurs, hé bien... La réserve citoyenne à Montpellier, c'est génial ! C'est bien la précaution qu'on a envers son voisin qui est la première assurance collective et pourtant, nous sommes dans un monde qui vend des téléalarmes. Une solidarité reconstruite contribuera à la résilience des territoires, à l'absorption des chocs, à notre capacité à retrouver l'intelligence de la nature.



Et quand je parle de solidarité, c'est faire société dans un monde avec 3 ou 4 degrés supplémentaires en 2050 et 300 millions de réfugiés par an selon l'ONU. »

→ **Puisque nous devons vivre avec, apprenons à vivre sans.**

« Nous sommes dans un monde où il faudra faire avec et il faudra sans doute apprendre à vivre sans. Je pense que c'est aussi dans l'équilibre, le lien social, la participation, le partage, que l'envie de consommation s'essouffle, car nous nous sentons moins seuls. Cela peut paraître un petit peu utopique, mais c'est la seule solution que je vois. Je me dis que les ressources de l'humanité sont sans limites en termes intellectuels ; en revanche, ce qui nous est arrivé, c'est que nous avons tué notre humanité par la consommation. Vivre de manière frugale, investir dans des valeurs sans limites, telle la connaissance, peut se partager. La solidarité, l'amour, la fraternité, sont également sans limites et permettent de se poser en mode solution sans écartier l'autre. Ecartier l'autre, c'est rompre avec la capacité de l'inciter au changement alors que le mode solution évite le rejet.

Nous allons rentrer dans des chemins pour Montpellier qui vont reposer sur la capacité de nous co-citoyens, des montpelliérains, des métropolitains, des français à aborder les enjeux. Quand on nous dit qu'une ZFE ou la pratique du vélo sont nécessaires, ce n'est pas pour nous priver de liberté mais l'objectif est bien de chercher à résoudre des problèmes qui impliquent parfois des solutions un peu contraintes. Et ce côté de la solution plus lisible, ce côté de l'adaptation, cette volonté de trouver des solutions, je pense que c'est essentiel pour faire encore mieux.

La biodiversité et la nature sont également des moyens de s'adapter aux changements climatiques : ce sont les solutions d'adaptation fondées sur la nature, c'est-à-dire les solutions qui s'intéressent à ce que propose la nature pour les mettre en œuvre. Aujourd'hui, certains travaillent sur le bio mimétisme pour essayer d'imiter la biodiversité et pour réaliser des matériaux performants : vous voyez comme le vivant peut aussi nourrir la performance.

Pour conclure, une forêt qui tombe ça fait beaucoup de bruit, mais on n'entend jamais une forêt qui pousse.

Faire de l'archéologie sous-marine dans 300 ans à Villeneuve les Maguelone, ce sera une formidable expérience pour nos descendants.

Aujourd'hui, nous pouvons trouver des solutions et tout l'enjeu démocratique, c'est que ces solutions soient appropriées pour chacun, construites par chacun et c'est en ça que le travail au Conseil de développement est absolument essentiel et politique. »



→ **Une prospective qui réveille !**

Intervention de Damien VIEILLEVIGNE, Architecte et Urbaniste – Forum *Imaginons la Métropole de 2050* – Printemps citoyen 2022 – 14 mai 2022
Montpellier 3M – Quelle Métropole en 2050 ?
Exercice de prospective visant à introduire les débats

« Tout d’abord, il faut savoir qu’en 28 ans, le climat s’est profondément modifié. Même si des mesures internationales ont été prises pour limiter les émissions de gaz à effets de serre dans l’atmosphère, elles n’ont pas été suffisantes pour contenir la hausse des températures qui a atteint +2,2° par rapport à l’ère préindustrielle.

Les mesures n’ont pas été suffisantes pour 2 raisons majeures :

- *L’incapacité des états à s’entendre sur les questions environnementales et énergétiques et donc à élaborer d’indispensables stratégies communes.*
- *Les crédits alloués aux entreprises pour développer des solutions de captations technologiques de CO2.*

Ces solutions se sont avérées peu efficaces et complètement inefficaces. Elles ont convoqué de lourds moyens financiers et l’énergie nécessaire à leur fonctionnement a impacté très lourdement leur bilan carbone. Toute cette stratégie issue des croyances des gouvernements en une « croissance verte » se sont faites au détriment des solutions fondées sur la nature.

→ ***Dans ce contexte, la Métropole, aidée par des politiques ambitieuses a dû repenser sa relation au littoral et plus généralement à l’eau.***

Je m’explique :

2030 : cela fait quelques années que le signal d’alarme est tiré sur les problèmes de ressources en eau douce dans la Métropole. En ce sens, l’été 2030 a profondément marqué les esprits. C’est en effet la première fois où la Métropole et notamment Montpellier a manqué d’eau potable.

La notion de stress hydrique qui jusque-là n’était que très peu connue de l’ensemble des habitants est maintenant sur toutes les lèvres, Midi Libre en fait ses premières pages. C’est aussi en cette même année que le législateur a rendu possible la réutilisation des eaux usées en eau potable permettant ainsi de réduire la pression sur les masses d’eau douce.

Pourtant, en 2050, la réutilisation des eaux usées ne concerne encore que 25% de l’eau potabilisée, c’est déjà bien mais insuffisant pour palier des besoins allant toujours



croissants. La réutilisation des eaux pluviales à grande échelle avec la rénovation des anciens réseaux unitaires est devenue une priorité d'aménagement et un réel enjeu de santé publique. Cependant, le coût important de ce type de travaux est encore un frein à des politiques publiques réellement ambitieuses en ce sens.

→ **Submersion marine et urbanisation du littoral**

En 2050, le niveau de la mer est monté de 40 cm par rapport à 2022. Les occurrences de crues centennales sont maintenant d'ordre décennal avec des impacts significatifs sur les infrastructures viaires notamment.

L'augmentation du niveau de la mer a eu un effet collatéral et invisible. Les sols côtiers sont montés en salinité. Étant donné qu'une grande partie des réseaux d'eau potables étaient poreux (une estimation de 30 à 50% selon les endroits), des quartiers entiers de villes littorales ont été privés d'eau potable. Contraintes de déménager, des familles ont abandonné leurs maisons qui ont toutes été démolies pour éviter les installations de squats. C'est ainsi qu'à Palavas mais aussi à Villeneuve les Maguelone, des centaines d'hectares ont pu être réinvestis en espaces naturels.

Alimenté par les réseaux sociaux, un grand mouvement de marches solidaires à l'échelle de la métropole a eu pour effet d'accélérer la prise de conscience et les décisions politiques en faveur de la gestion écologique de ces milieux rendus à la nature.

2035, c'est le début des travaux de renaturation des cours d'eau Lez et Mosson pour Montpellier. Le lez a ainsi retrouvé son fonctionnement naturel et en 15 ans, une incroyable biodiversité s'est développée jusqu'au cœur du centre-ville. En 2040, une Montpelliéraine fait le buzz sur les réseaux sociaux en photographiant une loutre à la tombée de la nuit devant l'Hôtel de région.

Conscients que les enjeux écologiques ne pouvaient plus être traités à une échelle administrative mais biologique, la métropole de Montpellier a été l'initiatrice en 2040 d'un regroupement jusque-là inédit – la Biorégion du golfe d'Aigues Mortes constituée des 5 bassins versants interconnectés. Cette nouvelle gouvernance a permis en 10 ans d'élaborer des stratégies communes tant au niveau de la gestion de l'eau mais aussi du développement de l'urbanisme et plus généralement de l'aménagement du territoire.

→ **La ville parc**

Montpellier a été une ville pionnière en matière de connectivité écologique urbaine. Les trames vertes et bleues et autres trames écologiques (noires, blanches, brunes...) ont



évolué pour faire place à un système de nappes interconnectées intégrant tout à la fois continuités écologiques, mobilités douces, agriculture de proximité et formes urbaines adaptées. Les premières expérimentations de ce nouveau système réticulaire en 3 dimensions conçu à partir de 2025 ont commencé à être mises en œuvre à partir de 2030. Elles ont dès lors permis de faire évoluer l'urbanisme réglementaire pour aboutir en 2035 au PLUI biodiversité-climat.

Cette nouvelle politique d'aménagement a donné corps à un concept qui avait été développé en 2013 par Bernardo Secchi pour Montpellier 2040 – La ville parc.

Aujourd'hui, en 2050, la Mosson et le Lez sont des continuités écologiques majeures de Montpellier reliées par le Parc des Coteaux (Méric – Montmaur – Quatre seigneurs – Fontfroide – Valsière). Cette dynamique a notamment permis de fluidifier les échanges pendulaires entre Montpellier, l'Ouest et le Nord de la Métropole.

→ **Densités et formes urbaines**

En 2050, la métropole de Montpellier compte environ 650 000 habitants, soit environ 160 000 de plus qu'en 2020 (160 000 habitants, c'est la population de Montpellier en 1970).

La pression foncière sur le territoire n'a fait que croître jusqu'à rendre impossible l'accès à la propriété, même pour les classes moyennes supérieures. Petit retour en arrière, en 2030, il n'y a quasiment plus de terrains disponibles à la vente pour construire des maisons individuelles sur la Métropole. Les anciennes logiques visant à acheter des terrains pour démolir des maisons et en reconstruire ont été interdites depuis que la politique zéro déchets dans le BTP a été mise en place en 2025. Il est encore possible de justifier de mesures compensatoires mais il devient alors aussi cher de démolir une maison que de la construire. Ce n'est plus tenable. D'autant que le prix d'une parcelle de 500m² à St Georges d'Orques en 2030 avoisine les 800 000€. Cette contrainte économique couplée à une très forte demande a conduit à développer d'autres modèles de densités et de formes urbaines.

Ainsi le tissu pavillonnaire périphérique de la métropole a peu à peu évolué sur le modèle de l'habitat intermédiaire ayant la densité de l'habitat collectif avec certaines qualités de l'habitat individuel comme la possibilité d'avoir un jardin – partagé ou encore accès à son habitat directement depuis l'extérieur. Il est à noter que ces nouvelles formes urbaines ont totalement changé les modes de vies de ces quartiers. Autrefois fortement individualistes, les habitants ont appris à se connaître et à développer des projets ensemble.



En 2035, à St Jean de Vedas, créé à l'initiative d'un groupe de co-lotis, le premier tiers-lieu de la métropole en lotissement pavillonnaire a vu le jour. Il est dédié aux enfants mêlant tout à la fois garderie collaborative, ludothèque, soutien scolaire et activités de plein air.

Concernant les nouveaux logements collectifs, bureaux et certains établissements publics, ils sont majoritairement regroupés dans des ensembles immobiliers identiques utilisant au maximum les possibilités constructives des parcelles d'assise.

Fait marquant, c'est en 2045 qu'a été livré le premier immeuble très grande hauteur dans le centre de Montpellier : 70 étages, 223 mètres de hauteur, à l'emplacement de l'ancien stade Philippidès.

Cette tour accueille à elle seule plus de 2 000 habitants, 6 000 m² de bureaux ainsi qu'un pôle multimodal.

→ **Agriculture et adaptation**

Les conséquences du réchauffement climatique ont mis l'agriculture à rude épreuve. Les épisodes climatiques extrêmes alternant sécheresses, inondations et épisodes de grêle sont devenus la norme. La viticulture très présente sur le territoire a été la première impactée. L'irrigation déployée à grande échelle est rapidement entrée en conflit avec les besoins en eau potable pour les populations.

Aidés par des aides de la région Occitanie et par des chercheurs de l'INRAe notamment, certains viticulteurs ont replanté des espèces résistantes à la sécheresse et ont mis en œuvre de nouvelles pratiques agro écologiques comme les couverts végétaux en inter rangs ou encore l'agroforesterie. Mais beaucoup de viticulteurs ont jeté l'éponge. Incités par une politique ambitieuse d'agriculture vivrière de proximité, de nombreux paysans ont investi ces parcelles et appliqué les principes de la permaculture. En ce sens, l'Agriparc des Bouisses a été un vrai laboratoire et un formidable locomotive.

Afin de lutter contre les incendies de plus en plus fréquents sur le Nord de la Métropole, de nombreuses communes comme Prades le Lez, Montferrier sur Lez ou Clapiers se sont réunies autour d'un large projet d'agropastoralisme qui a permis de garder les garrigues ouvertes sur cette partie du territoire et conserver des paysages caractéristiques de garrigues. »



→ **Une problématique à mettre en débat**

La commission CLIMAT du CODEV a été saisie par le Président de Montpellier Méditerranée Métropole pour donner un avis sur son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET).



Consciente de **l'urgence** à agir dans le cadre de la transition écologique et du changement climatique et après une lecture circonstanciée du PCAET, elle a choisi d'aborder sa contribution à partir de la problématique suivante :

Comment faire pour susciter l'adhésion de tous les acteurs du territoire, et plus particulièrement celui de la population, au Plan Climat Air Energie Territoire afin qu'ils y participent en faisant évoluer leurs comportements dans le sens d'une transition écologique rapide ?

Cet angle a été adopté car souvent évoqué mais peu développé dans le PCAET. Or, la compréhension des enjeux et l'acceptation des mesures proposées sont essentielles à l'efficacité et la réussite des politiques publiques.

→ **Freins, blocages, leviers**

Les freins et points de blocage à l'acceptabilité des changements associés à la transition sont de plusieurs ordres :

- **Financiers et économiques** : investissements élevés nécessaires à la rénovation thermique des bâtiments ou à l'acquisition d'un véhicule électrique ;
- **Sociaux et psychosociaux** : compréhension hétérogène des enjeux et des perspectives d'avenir, déficit d'implication directe, indifférence voire défiance face à la communication publique, résistance au changement (biais cognitifs), ...



- Toutefois, plusieurs **leviers** sont déjà proposés dans les diverses entrées du PCAET :
- Contraintes ou incitations via des leviers financiers,
 - Fournitures de biens et services : infrastructures ou conseils structurés accompagnant les habitants dans leurs démarches,
 - Soutien aux initiatives portées par des associations,
 - Information, sensibilisation, formation, accompagnement.

→ **Fils conducteurs**

Comment aller plus loin....

Dans l'étude de ses propositions, la commission a choisi plusieurs fils conducteurs qui lui semblent essentiels à la réussite de l'adhésion de tous les acteurs au PCAET et à l'évolution de leurs comportements dans le cadre de la transition écologique :

- Valoriser l'effort **collectif** au-delà du comportement individuel, la **solidarité** face aux impacts sur les populations les plus fragiles, le partage des compétences,
- S'appuyer sur l'**exemplarité** via le suivi des réalisations et l'évaluation des engagements de la Métropole,
- Au-delà de la sensibilisation, accompagner et encourager les citoyens à entrer dans **l'action**,
- Informer et convaincre des **effets positifs** obtenus dans tous les champs du PCAET, aussi bien à l'initiative des politiques publiques que privées.

Ouvert uniquement aux membres du Codev

SERIOUS GAME
2 Tonnes

RÉDUISONS ENSEMBLE NOTRE EMPREINTE CARBONE !

Un événement INTER-CONSEILS DE DEVELOPPEMENT

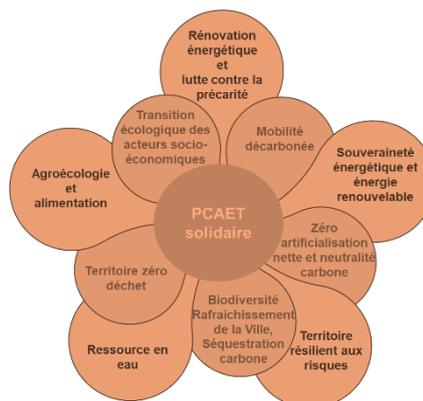
Les vendredi 20 et samedi 21 mai 2022 de 14h à 17h
Hôtel de Métropole -Salle Pelloutier-Montpellier

participer.montpellier.fr

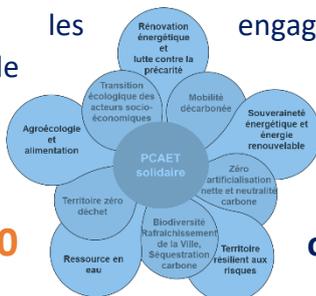
2Tonnes CODEV CO dév Montpellier Méditerranée Métropole



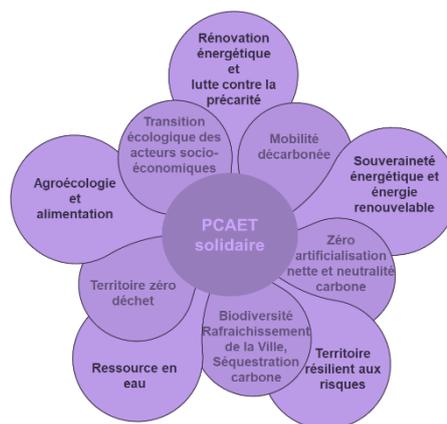
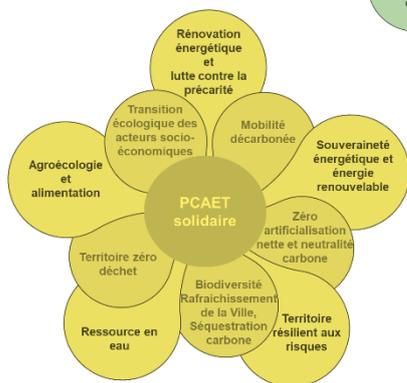
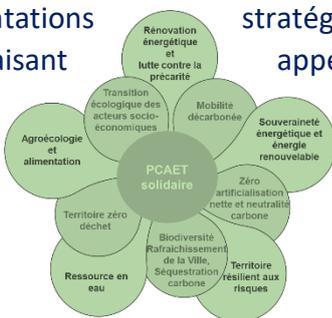
2 DES PROPOSITIONS POUR UNE STRATEGIE



En cohérence avec les engagements nationaux et internationaux, notamment la loi Energie-Climat, qui reprend les engagements de l'Accord de Paris lors de la COP 21, la Métropole de Montpellier ambitionne un territoire neutre en carbone en 2050 et opte pour une diffusion, une ramification de ses politiques publiques et ses engagements au sein de l'ensemble des compétences qu'elle exerce, et décline sa stratégie en **10 orientations**.⁴



C'est à partir de ces 10 orientations stratégiques que la Commission a souhaité élaborer des **propositions**, faisant appel à la **subjectivité** des acteurs pour faire émerger, développer et rendre lisible une appropriation nécessaire du PCAET par tous les acteurs.



⁴ Source : Stratégie du PCAET.



→ **Rénover massivement les bâtiments (habitat et tertiaire) et lutter contre la précarité énergétique 1**

- Programmer une **action phare** de rénovation immédiate et prioritaire sur un bâtiment public ou social à titre d'exemple et communiquer sur sa réalisation et ses résultats :
« *On le fait, faites-le* », « *ça coûte tant et on économise tant de CO2* »
- Mettre en œuvre un **label propriétaire-bailleur écoresponsable** avec une communication ciblée sur les copropriétés,
- **Accentuer l'information** sur les dispositifs d'aide face à précarité énergétique
- **Sensibiliser aux éco-gestes** : créer et diffuser des tutos sur les réseaux sociaux, proposer des ateliers (chauffage, climatisation, électroménager...)

→ **Décarboner la mobilité, préserver la santé en offrant une alternative à tous pour se déplacer autrement 2**

- **Améliorer les itinéraires vélos et piétons** pour les rendre plus attractifs : ombrage, esthétique, points pause avec accès à l'eau, ...
- **Co-construire avec des habitants des itinéraires informatifs** sur le territoire
- **Aider les publics fragiles** dans le cadre de la mise en place de la ZFE

→ **Contribuer à la souveraineté énergétique et développer les énergies renouvelables 3**

- **Identifier les potentiels solaires** et favoriser l'émergence de projets
- **Expérimenter l'autoconsommation collective** à travers un site favorable pour un premier projet exemplaire et favoriser les « communautés d'énergie »
- **Développer les ombrières** et les couvertures photovoltaïques sur les parkings
- **Identifier et sensibiliser le bon niveau de décideurs** (acteurs logements sociaux, copropriétés, etc.)
- **Supprimer les 7 500 chauffages au fioul** et les remplacer par des énergies renouvelables en s'appuyant sur la promotion de différentes primes (Aide Plan Climat de 1 300 € et Prim Renov 2022).



→ **Tendre vers l'objectif « zéro artificialisation nette » à 2040 et rendre neutre en carbone toute opération d'aménagement ou de renouvellement urbain 4**

- **Faire la promotion des bois d'œuvre et les matériaux bio sourcés** et de réemploi dans la rénovation individuelle et collective
- **Former les acheteurs publics et privés** aux clauses permettant de garantir des projets intégrant des biomatériaux et matériaux bio sourcés
- **Amorcer la mise en œuvre opérationnelle de 2 projets de renaturation d'envergure métropolitaine** (une opération pilote sur le site commercial du Fenouillet à Pérols et sur le secteur sud RN 113 à Le Crès)

→ **Rendre le territoire résilient aux risques présents et à venir, assurer la protection des populations et réduire le coût des dommages 5**

- **Développer la culture du risque**
- **Informers les nouveaux arrivés sur les risques du territoire et le diagnostic du PCAET** : bons gestes et comportements décrits dans des plaquettes d'informations diffusés dans les offices de tourisme
- **Préserver, restaurer et valoriser la trame bleue** inscrite aux documents de planification
- **Mener des travaux de continuité écologique des cours d'eau** (notamment l'équipement des passes à anguilles sur les seuils du Lez et de la Mosson)
- **Mettre en œuvre projets de reconquête des lagunes côtières** et leurs zones humides
- **Porter les études d'opportunité** des opérations de reconquête inscrites aux contrats Grand cycle de l'eau 2022-2024 des bassins versants.

→ **Préserver la biodiversité, rafraîchir la ville et séquestrer le carbone 6**

- **Remettre en état un continuum écologique emblématique** par des actions ciblées avec la population



- Impliquer les citoyens dans la construction d'un **atlas de la biodiversité de la métropole**
 - **Initier des transformations dans toutes les écoles** : concertations, enrichissement végétal et mini-structures de travail collectif avec tous les usagers de l'école : s'appuyer sur les enseignants, les CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) et diffuser des vidéos des réalisations.
 - **Créer des « petits éléments remarquables »** : haies, marres, murets pierre, tas de bois nichoirs, hôtels à insectes, prairies permanentes, postes d'observation, pour sensibiliser la population à l'importance de la biodiversité
 - **Encourager la végétalisation en milieu urbain**, y compris dans espaces privés
 - **Intégrer des haies** dans la Charte de l'arbre
 - **Faire prendre conscience aux habitants** de la richesse de la biodiversité métropolitaine : atlas, points d'infos mobile
 - **Informé sur les végétaux à privilégier** en fonction de l'évolution climatique
- **Pérenniser la ressource en eau et promouvoir la sobriété pour un accès équitable à tous pour tous les usages 7**
- **Rendre visible et valoriser la présence de l'eau** dans la métropole
 - Sensibiliser à des **comportements économes en eau**
 - Sensibiliser à des **pratiques vertueuses visant à préserver la qualité de l'eau**
 - **Généraliser les fontaines/jeux d'eau** dans les parcs publics
 - **Créer des puits perdus** pour récupérer l'eau
 - Informer sur la **désartificialisation** des sols
 - **Favoriser le stockage** et l'utilisation eau de pluie
 - Sensibiliser et informer sur **le lien températures et présence ou absence de végétation et eau**
- **Territoire zéro déchet 8**
- Associer les citoyens à la **valorisation de leurs déchets (énergie)**
 - **Agir sur les comportements** en matière de gaspillage alimentaire, de recyclage, de compostage



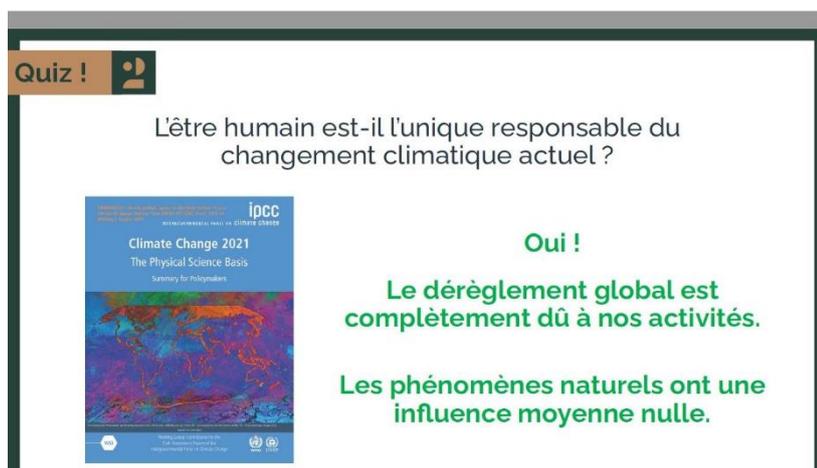
- Encourager les bonnes pratiques de tri en récompensant par **des bons d'achat et/ou de réduction dans les commerces volontaires et produits locaux**
- Proposer des **visites virtuelles de centres de tri.**

→ **Construire le système alimentaire durable et équitable du territoire 9**

- Encourager et faire connaître **les potagers partagés**
- Développer l'information sur **les circuits courts**

→ **Accompagner les acteurs socio-économiques du territoire dans leur transition énergétique 10**

- **Construire des partenariats** avec les établissements d'enseignement supérieur du territoire pour les sensibiliser aux décisions à venir dans un contexte de changement climatique
- Encourager et privilégier **des stages dans des entreprises résilientes du territoire**
- **Accompagner au changement sociétal les entreprises** (notamment les PME sans service RH) et les acteurs socioéconomiques
- Référencer les **entreprises résilientes du territoire**



⁵ Extrait du Jeu « 2 Tonnes ».



3 TRANSVERSALITES : RECIT COMMUN ET COMMUNICATION VIVANTE

→ UNE METROPOLE QUI MOBILISE SES HABITANTS

« Le changement de comportement de la population et des usagers du territoire est un facteur de réussite de la politique énergie-climat de la Métropole. »⁶

La difficulté à passer de l'intention à l'action a été mise en évidence par les sciences comportementales qui énoncent les **obstacles suivants** :

- **L'inertie** et prégnance des habitudes,
- La sensibilité au **présent** plutôt qu'au futur,
- Une plus grande conscience des pertes d'aujourd'hui que des gains de demain, une préférence pour ce qui est **agréable aujourd'hui** contre ce qui sera important demain,
- Un **sur-confiance** dans le progrès technique : « on trouvera bien des solutions... »
- L'effet norme sociale : c'est plus facile de se conformer à ce que font les autres que d'agir seul,
- **L'automatisme et l'irrationalité** sont plus prégnants que la rationalité et la réflexion dans la prise de décision.

Par ailleurs, le thème de la transition écologique fait souvent apparaître **incertitude, déficit de représentation et anxiété** face à la complexité du discours scientifique.

S'il reste essentiel de développer une compréhension lucide de l'évolution de l'écosystème de la métropole (diagnostic du PCAET), il est important de proposer **un récit commun et positif de la transition** au-delà des diverses mesures thématiques.

Il s'agit de permettre aux habitants de sortir du sentiment d'impuissance et de s'appropriier **les changements de comportements nécessaires comme des solutions et non comme des contraintes**.

⁶ Stratégie du PCAET.



Mobilisons-nous pour construire un discours qui conduise tous les acteurs (y compris les plus fragiles) à se projeter dans le futur de leur territoire et à visualiser un avenir commun. Construire un récit commun n'occulte pas d'adapter **une communication** selon les publics-convaincus, indifférents, sceptiques - et surtout de varier les supports.

→ **UNE COMMUNICATION INNOVANTE ET VIVANTE**

- **Créer un guichet unique sur une plateforme numérique** pour toutes les informations des différentes entrées du PCAET, tous les dispositifs d'aide, les informations sur les efforts réalisés et les résultats obtenus, les échanges et les retours d'expérience pour valoriser des pratiques positives (citoyens, associations, acteurs publics), le tout enrichi et mis à jour en permanence.
- **Créer un fil vert permanent avec un logo ou une mascotte** répondant à des critères précis et faciles à identifier à utiliser sur tous supports de communication et pour tous événements de la Métropole.
- **Valoriser l'appréhension de ces thèmes par le monde de la culture :** attribution d'un trophée annuel à toute création artistique (arts plastiques, spectacle vivant...) contribuant à la prise de conscience du changement de paradigme.
- **Créer une journée annuelle « Préparons notre avenir ! »** d'informations et d'animations en liaison avec toutes les associations concernées, qui devienne un véritable événement au niveau de la Métropole et permette de présenter le point d'avancement du PCAET.
- Se rapprocher de l'université (chercheurs et/ou étudiants) afin d'étudier les possibilités de **développer une communication de type « nudges »**.
- **S'appuyer sur les enfants et les jeunes pour développer ce discours** (actions dans les écoles, collèges et lycées en lien avec les enseignants).
- **Développer ce discours au sein de l'entreprise :** le changement est plus facile lorsqu'il est collectif.
- **Elaborer une charte du citoyen éco-responsable :** une sorte de contrat social avec la métropole, faite d'engagements mutuels et de reconnaissance. Le passage à l'acte est plus fréquent lorsqu'il y a engagement.
- **Diffuser et déployer** sur le territoire et à destination de publics élargis le serious game « 2 Tonnes », l'atelier immersif pour imaginer et agir ensemble sur le climat !



NOUS

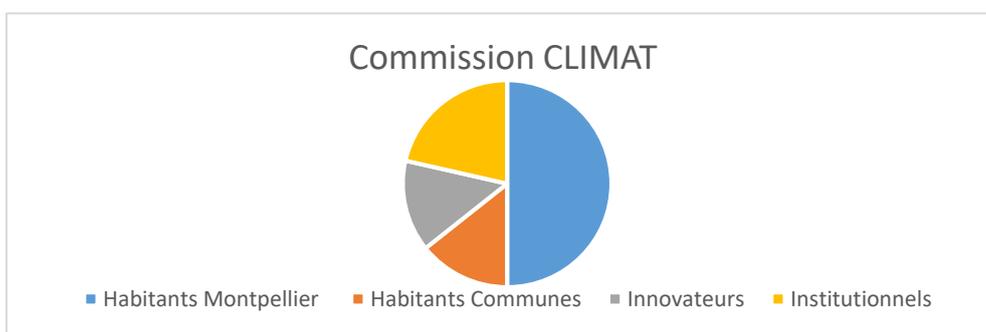
Commission CLIMAT du CONSEIL DE DEVELOPPEMENT

→ **Le sens de notre engagement : se connaître pour agir**

La Commission Climat s'est constituée en février 2022, en continuité des premières auto-saisines produites relatives à la protection des biodiversités et au numérique responsable⁷.

→ **Composition de la Commission**

Elle est composée de 14 membres dont 3 rapporteurs.



→ **Un défi : 3 mois pour s'enrichir et élaborer !**



Entre mars et juin 2022, la Commission s'est réunie à 4 reprises et a accueilli 3 auditions, 1 conférence et 2 séances de serious game.

🌀 **Réunions** des 13 et 26 avril, 18 mai et 15 juin 22

🌀 **3 février 22** : Présentation du **PCAET** par Isabelle Touzard, Vice-présidente de Montpellier Méditerranée Métropole, Déléguée à la Transition écologique et solidaire, à la biodiversité, l'énergie, l'agroécologie et alimentaire, Maire de Murviel-lès-Montpellier, et Isabelle Le Vannier, Direction de la Transition énergétique et écologique.

🌀 **18 mai 22** : Intervention de Bruno Franc, Directeur du CPIE (Centre Permanent d'Initiatives à l'Environnement) APIEU (Atelier Permanent d'Initiation à l'Environnement Urbain) sur **l'éducation à l'environnement** au service des politiques publiques.

⁷ CODEV, *Préambule du Conseil de Développement de Montpellier Méditerranée Métropole 2021-2026*, Lumières citoyennes n°1, 05/2022, pp.17-18.



- 🌀 **20 et 21 mai : Serious Game 2 Tonnes**, en partenariat avec le Conseil de Développement de Toulouse Métropole.
- 🌀 **13 juin 22 : Conférence Comment répondre à l'urgence climatique sur notre territoire ? De l'alerte à l'action**, par Lionel Scotto d'Apollonia, Auditorium du Musée Fabre – Montpellier.
- 🌀 **15 juin 22 : Présentation de l'Atlas de la biodiversité de la Commune de Grabels** par Jean-Luc MARTIN, Directeur de l'Office National des Forêts retraité, Conseiller municipal spécial à la transition écologique.

→ **Perspectives : une continuité indispensable**

La Commission CLIMAT a tenu à répondre à l'objectif de présenter un avis pour la fin de l'année 2022, en conformité avec l'actualité du PCAET de la Métropole.

Elle continue ses travaux et auditions sur le long cours et s'engage à être partie prenante du **suivi et de l'évaluation** des actions entreprises. Elle veillera à ce que les résultats obtenus soient largement **communiqués**.

La Commission reste ouverte à toute nouvelle candidature et bonne volonté.



« Ce jeudi 28 juillet 2022 est le jour du dépassement de la Terre, selon les calculs de l'organisation américaine Global Footprint Network. Concrètement, l'ONG estime que les ressources allouées pour l'ensemble de l'année 2022 ont été épuisées, ce qui signifie que l'humanité a consommé plus que la planète ne peut produire à partir d'aujourd'hui.

Dans de nombreux territoires, les conseils de développement alertent sur l'urgence écologique et climatique et formulent des propositions pour agir à l'échelle de leur territoire. »⁸

⁸ Source : <https://conseils-de-developpement.fr>